Ouestions orales

Toutefois, les demandes que le ministre a approuvées ne concernaient pas tous les quotas non encore assignés et n'étaient valables que pour une année. Cela signifie, premièrement, que les étrangers vont continuer à pêcher dans notre zone de 200 milles et que nous avons reçu des demandes en vue d'exploiter tout ce que ces étrangers peuvent prendre. Deuxièmement, nos propres entreprises ne peuvent pas étayer les plans de développement des espèces sous-exploitées, car elles ne sont pas sûres d'obtenir des quotas de ces espèces pour plus d'une année.

Les Néo-Écossais ne comprennent pas pourquoi le ministre a agi ainsi au détriment des localités canadiennes qui dépendent tellement de la mise au point de procédés de transformation de ces espèces sous-exploitées.

[Français]

LES MATÉRIAUX COMPOSITES

M. Jacques Vien (Laurentides): Monsieur le Président, je visitais récemment le Centre des matériaux composites du cégep de Saint-Jérôme. Ce centre rend disponible une expertise technologique de pointe à des industries qui oeuvrent dans différents domaines. Le matériau composite est une combinaison de matériaux comportant un coeur constitué de fibres et une matière de recouvrement composée soit de polymère, soit de matériaux inorganiques, soit de métaux.

Le Centre du cégep de Saint-Jérôme axe son expertise dans le transfert de technologie et le développement de nouveaux produits industriels. Ainsi, le centre a contribué notamment au tunnel sous la Manche reliant la France et l'Angleterre. De plus, le Centre des matériaux composites de Saint-Jérôme collabore avec différentes universités à travers le monde.

Ce qu'il faut souligner, monsieur le Président, c'est qu'il s'agit d'un centre d'innovation à la portée de toutes les entreprises. J'invite donc les entrepreneurs intéressés à se prévaloir de leurs services.

[Traduction]

L'ENQUÊTE DANS HALTON-PEEL

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, les gens continuent de m'écrire pour me prodiguer de judicieux conseils.

Par exemple, Joanne et Bill Stanzeleit m'écrivent: «Notre avenir est entre les mains des politiques. Nous pensons que le Canada est le meilleur pays sur terre et nous craignons qu'il ne s'effrite. Nous avons vécu en

Ontario, au Québec, en Saskatchewan et au Manitoba. À notre avis, il faut faire mieux connaître le Canada à tous les Canadiens afin d'assurer notre avenir.

Eitel Hippler de Campbellville m'a écrit ceci: «Je vis au Canada depuis 41 ans, j'ai fait de mon mieux, j'ai été amplement compensée et j'ai vécu dans les limites de mon budget. Un pays riche comme le Canada, dirigé par de bons chefs, devrait faire aussi bien que moi. Je félicite le gouvernement de son bon travail.»

Enfin, le Dr Dean Axelson, qui n'est pas un de mes électeurs et qui vient de Willowdale, m'a écrit ceci:

Je pense que nous devrions être un peu moins socialistes et donner moins gratuitement. Nous devons nous préoccuper davantage des besoins des Canadiens et aider un peu moins les autres pays. Nous devons trouver le moyen de réduire la charge fiscale et inciter les employeurs à créer des emplois. Les employeurs perdent sans cesse du terrain.

[Français]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, la ministre de la Justice et procureure générale du Canada a déposé aujourd'hui les règlements sur le contrôle des armes à feu. Ces règlements portent notamment sur la capacité des chargeurs, les collectionneurs d'armes à feu à autorisation restreinte, les autorisations d'acquisition d'armes à feu, de même que sur l'entreposage et le transport des armes à feu.

Ces règlements contribueront à mieux protéger la population en réduisant les vols et les accidents causés par les armes à feu. Les groupes intéressés qui désirent commenter les règlements devront faire connaître leurs points de vue au Parlement avant les dates d'entrée en vigueur de ces règlements. Ces dates seront fixées ultérieurement, et un préavis sera donné.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA CONSTITUTION

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au premier ministre. Tout d'abord, je voudrais dire au premier ministre que nous, de ce côté-ci de la Chambre, le félicitons pour les discours qu'il a faits la semaine dernière au Québec où il a défendu avec vigueur le Canada. Nous voudrions ajouter que nous avons également apprécié le travail du ministre responsable des Affaires constitutionnelles, en Alberta, en fin de semaine, où il n'a pas craint